

Semaine du handicap sur le site d'Issac :

C'est, pour FO, l'occasion de soutenir toutes les actions ArianeGroup en faveur du handicap !



FO soutient les actions ArianeGroup en faveur du handicap **mais veut aller plus loin.**

Tout d'abord, nous souhaitons valoriser les actions prises par la référente handicap et l'assistante sociale du Travail. La reconnaissance des travailleurs en situation de handicap est bien l'affaire de tous et les mentalités sur ce sujet doivent évoluer. Cela passe également par le genre d'atelier proposé vendredi 26/11 sur le site d'Issac.

✦ *Mais de quoi parle-t-on ?*

- Une étude nationale française récente a encore démontré que le handicap était la première source de discrimination à l'embauche.
- Dans 80% des cas, l'origine du handicap est une conséquence d'un accident de la vie ou d'une maladie. Il peut être visible ou invisible. Le handicap peut être permanent ou temporaire. Quel que soit la conséquence, nous pouvons tous être concernés de manière directe ou indirecte !
- Une obligation légale impose aux entreprises un taux de 6% de salariés en situation de handicap. Au sein d'AGS Issac, ce taux est bien inférieur à cet objectif, notamment à cause des besoins de notre société en postes hautement qualifiés.

Mais pour nous ce n'est pas une fatalité !

✦ *Quelles actions mettre en place ?*

FO demande depuis maintenant 5 ans une négociation locale pour que notre site puisse encore plus profiter des différentes instances régionales comme l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour

Insertion des Personnes Handicapées dans les entreprises) ou encore la MDPH (Maison Des Personnes Handicapées).

Nous souhaitons également favoriser la sous-traitance dans les entreprises adaptées qui emploient des salariés en situation de handicap, mais qui peuvent également être un vivier de personnes à embaucher. Certaines entreprises adaptées ont des activités industrielles proches des nôtres, comme du câblage industriel pour l'automobile par exemple.

En termes d'embauche, qu'elle soit en CDI, CDD ou en alternance, nous trouvons que le prestataire RH pour le recrutement ne présente pas encore suffisamment de CV de salariés en situation de handicap, que celui-ci soit visible ou invisible. Pour nous, cela est dû principalement au manque de lien avec l'AGEFIPH et la MDPH.

Mais, nous en sommes persuadés, l'évolution et la prise de conscience de tous est le levier nécessaire pour être plus performant dans le recrutement de salariés en situation de handicap.

✦ *La reconnaissance des travailleurs en situation de handicap :*

Autre sujet, nous pensons qu'il y a un travail de fond à faire dans notre établissement et ses sites rattachés concernant la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé).

En effet, certains salariés souffrant d'un handicap, permanent ou provisoire, visible ou invisible, ne souhaitent pas être reconnus de peur d'être stigmatisés. En 2021, ces situations semblent lunaires ! De nombreux accords AGS, ou des ex maisons mères, protègent ces salariés !

Si c'est votre cas, n'hésitez pas à contacter l'assistante sociale du travail du site ou le service de santé au travail, car cela pourrait, notamment, vous procurer une amélioration significative de vos conditions de travail.

✦ *Autre proposition :*

Pour finir, FO demande la mise en place de DUO DAY, événements qui permettraient à une personne en situation de handicap de passer une journée avec un sponsor, pour AGS ça pourrait être un salarié qui présente son métier.

Ensemble bougeons les lignes !

Ne restons pas dans un carcan du XXème siècle !

Soyons tous moteurs et acteurs du changement pour ces personnels, qui sont des salariés comme les autres !



Ouvriers - Techniciens - Agents Administratifs - Maîtrises – Ingénieurs & Cadres
FO toujours à vos côtés pour vous écouter, vous défendre et vous accompagner



Vous recevez cette newsletter car vous êtes inscrits sur une liste de diffusion autorisée.
Si vous ne souhaitez plus la recevoir, merci de nous le faire savoir.